

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020
DELIBERATION N° 43

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, allée de Glain, sous la présidence de de M. Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
45

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE
Mmes BRAU-BOIRIE, BISAUTA, M. ARCOUET, MM. SALANNE, PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à son départ à 23h10), Mme MOTHESS, MM. ALLEMAN (jusqu'à son départ à 23h10), SÉVILLA, Mme LARROZE-FRANCEZAT, MM. ERREMUNDEGUY, SUSPERREGUI, Mmes DELOBEL, CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mmes LIOUSSE, DUPREUILH, M. ETCHETO, Mmes BROCARD (à partir de 18h50), HERRERA LANDA, M. BERGÉ.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

Le Maire

Mme LARRÉ par M. PARRILLA ETCHART ; M. DAUBISSE par M. ARCOUET (après son départ à 23h10) ; M. ALLEMAN (après son départ à 23h10) par M. ETCHEGARAY ; Mme ZITTEL par Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme BENSOUSSAN par M. AGUERRE ; M. BOUTONNET-LOUSTAU par M. LAIGUILLON ; M. ABADIE par Mme HERRERA LANDA.

Absente :

Mme BROCARD (jusqu'à 17h50 pendant le rapport n°2).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI.

Entendu le rapport de M. le Maire,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Rénovation et extension du musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne – Signature des marchés de travaux pour les lots 03, 21 et 24.

Une première consultation a été lancée le 17 juin 2019 sous forme d'un appel d'offres ouvert européen en vue de conclure des marchés de travaux relatifs à la rénovation et à l'extension du musée Bonnat-Helleu.

La date limite de remise des offres était fixée au 30 septembre 2019 à 15h00. A cette date, 48 offres ont été déposées pour l'ensemble des 25 lots qui composent le marché de travaux. A noter néanmoins que 3 lots n'ont reçu aucune offre ; il s'agit du lot 12 - carrelage-faïence-mosaïque, du lot 13 - revêtement sol béton quartz et du lot 14 -revêtement sol pierre.

La présente délibération concerne l'attribution de 3 premiers lots.

Il s'agit des 3 lots suivants :

- Lot n°3 : charpente, ossature bois, couverture et zinguerie
- Lot n°21 : muséographie
- Lot n°24 : gradins amovibles

Il convient de préciser que les autres lots font aujourd'hui l'objet d'une nouvelle consultation, le premier appel d'offres s'étant finalement avéré infructueux pour ce qui les concerne.

L'analyse de ces premières offres a en effet révélé quelques incompréhensions partagées par les candidats et donc vraisemblablement entraînées par un manque de précisions dans les pièces établies par le maître d'œuvre de l'opération.

En outre, le contexte économique du BTP, florissant en 2019, n'a pas permis d'obtenir des offres financières intéressantes sur des lots des corps d'état les plus sollicités tels que ceux du gros œuvre, de la platerie, des menuiseries intérieures ou encore de l'électricité.

S'agissant des 3 premiers lots, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 juillet 2020 et a attribué les marchés associés :

Le lot 03 au groupement d'entreprises DARRIEUMERLOU/ZINC ADOUR pour un montant de 723 400,65 € HT. L'estimation s'élevait à 801 132 € HT.

Le lot 21 à la société HARMOGE pour un montant de 1 176 005,35 € HT (variante 1). L'estimation s'élevait à 1 528 135 € HT.

Le lot 24 à la société MASTER INDUSTRIE pour un montant de 84 949,00 € HT L'estimation s'élevait à 126 000 € HT.

Ces offres ont été classées en première position au regard des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation et repris ci-dessous :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60 %
2-Valeur technique	40 %

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir aux conditions décrites ci-dessus avec les sociétés DARRIEUMERLOU/ZINC ADOUR, HARMOGE, MASTER INDUSTRIE,

- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mme CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO, Mme BROCARD
ne participent pas au vote.

M. BERGE, Mme HERRERA LANDA (avec mandat) ne participent pas au vote.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne